



INTRODUCTION

- 1) État de la situation et problématique;
- 2) Transfert de l'entreprise agricole : Étape importante
- 3) Conséquence de l'absence de planification
- 4) Solution...



STRUCTURE JURIDIQUE DE LA FERME ET NOTIONS DE GOUVERNANCE

- 1) Principales formes juridiques de l'entreprise agricole au Québec :
 - FERME YVES THÉRIAULT
 - FERME PIERRE PILOTE & LUCIE LEVESQUE S.E.N.C.
 - FERME LOUIS-PAUL GENDREAULT INC.
 - FERME COOPÉRATIVE DE ST-ULRIC
- 2) Qui prend les décisions importantes au sein de ces formes entreprises?





INTÉGRATION DE LA RELÈVE ET MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

- Définition
- Rôle de la GOUVERNANCE pour faire face aux défis reliés à l'intégration de la relève



STRUCTURE JURIDIQUE DE LA FERME ET NOTIONS DE GOUVERNANCE

Avantages d'utiliser la société par actions pour exploiter une entreprise agricole :

- A. Personnalité juridique distincte;
- B. Incidences fiscales;
- C. Financement;



6

STRUCTURE JURIDIQUE DE LA FERME ET NOTIONS DE GOUVERNANCE

Mise en situation

Louis-Paul détient 80% des actions de la Ferme Louis-Paul Gendreault inc. et ses deux enfants, Pierre et Lucie détiennent chacun 10% des actions. Les trois forment ensemble le conseil d'administration et agissent comme administrateurs de la société par actions.



STRUCTURE JURIDIQUE DE LA FERME ET NOTIONS DE GOUVERNANCE

Rôle des:

- 1) Actionnaires
- 2) Administrateurs
- 3) Dirigeants
- 4) Employés



CRAAQ

INTÉGRATION DE LA RELÈVE ET MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Mise en situation :

Vous vendez vos actions à un membre de la famille ou à des employés. Vous êtes inquiet de laisser toutes les commandes de la ferme aux nouveaux acquéreurs qui n'ont pas d'expérience de gestion et il subsiste un important solde de prix de vente qui vous est dû.



9

INTÉGRATION DE LA RELÈVE ET MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Mise en situation :

L'entreprise agricole a deux actionnaires : un père et un fils.

Le père détient 80% de l'ensemble des actions votantes et participantes, l'autre 20% est détenu par le fils de 23 ans qui travaille depuis son plus jeune âge à la ferme.

Le père désire éventuellement transférer la totalité de ses actions à son fils.



10

INTÉGRATION DE LA RELÈVE ET MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Mise en situation:

Âgés respectivement de 46 et 48 ans, Félix et Philippe sont deux frères administrateurs et actionnaires à parts égales d'une entreprise agricole. Félix Côté aimerait que son fils reprenne ses actions lorsque le moment sera venu.

Advenant que Félix subisse un accident vasculaire cérébral (AVC), comment s'assurer que ce soit son fils qui exercera les droits rattachés à ses actions durant sa convalescence?



11

CONCLUSION

- 1. Compréhension de la répartition des rôles, responsabilités et pouvoirs
- 2. Mécanismes de gouvernance
- 3. Importance de bien planifier le transfert et ne pas attendre à la dernière minute;
- 4. Présence de professionnels compétents;



12

